

## Partage de domicile et location à court terme

### Résumé de la police d'assurance

#### Biens

Couvre la valeur à neuf de votre maison, de son contenu et de tout autre bâtiment sur votre terrain. Les frais supplémentaires engagés si vous devez habiter ailleurs pendant les travaux requis après un sinistre assuré sont couverts également. Les montants de garantie sont indiqués à la section « Vous êtes couvert! » de l'appli. La franchise standard est de 1 000 \$, mais plusieurs des garanties ne comportent pas de franchise.

#### Extensions de garantie relatives aux biens

Protection personnalisée contre les risques spécifiques auxquels vous êtes exposé en tant qu'hôte faisant de la location à court terme, notamment les actes de vandalisme ou malveillants et les dégâts d'eau, et ce, au plein montant de garantie de la police.

De plus, les garanties supplémentaires suivantes vous sont offertes sans franchise :

- Bris accidentel d'objets de valeur — 2 500 \$
- Utilisation excessive d'Internet — 1 000 \$
- Infestation — 5 000 \$
- Frais juridiques — 5 000 \$
- Dommages aux biens des voyageurs — 5 000 \$
- Dommages accidentels aux appareils électroniques et électroménagers — 2 500 \$
- Frais en cas de fraude d'identité — 10 000 \$
- Contraventions, amendes et pénalités — 1 000 \$
- Pertes de revenu locatif — Montant de la perte réelle

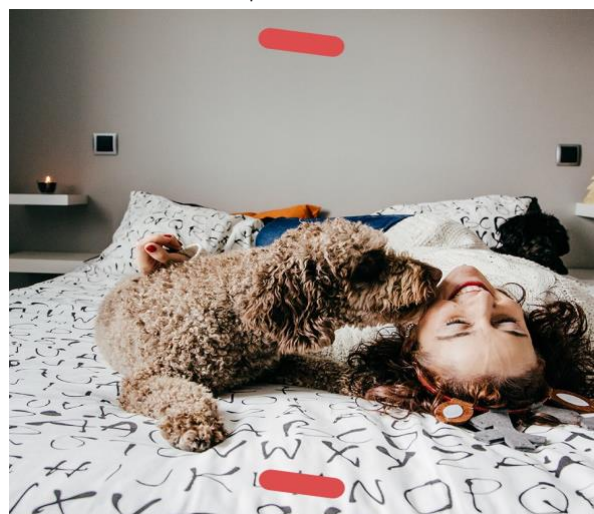
#### Responsabilité civile

Si une réclamation est présentée contre vous en raison de dommages corporels ou matériels survenus pendant la location, vous êtes protégé. Nous couvrons aussi les dommages-intérêts qui vous sont imposés, à concurrence de 2 000 000 \$. Nous assumons tous les frais pour vous défendre en cas de poursuites ou d'allégations.

#### Extensions de l'assurance de la responsabilité civile

Protection personnalisée pour couvrir les risques additionnels auxquels vous êtes exposé en matière de responsabilité civile, en tant qu'hôte faisant de la location à court terme. Ces garanties ne comportent pas de franchise :

- Acte de vandalisme d'un voyageur chez vos voisins — 2 000 000 \$
- Responsabilité en cas d'infestation — 10 000 \$
- Dégât d'eau causé par un voyageur chez vos voisins — 2 000 000 \$



**Vous avez d'autres questions?**

[Téléchargez la police complète](#)